

03 Enjeux et potentiels

Des projets déjà connus à coordonner avec la démarche « Embellir »



1 Plan vélo
Des axes dimensionnants pour le quartier, dont l'axe Quatre Septembre/Réaumur Permettra de sécuriser les itinéraires cyclables

2 Rue Duphot
Création d'une vélorue et fermeture à la circulation

1 Rue des Petits Champs
BP 2015, 330 000€
Lauréat 2015, la rue a déjà bénéficié d'un élargissement des trottoirs des deux côtés. Aménagement à terminer

2 Rue de Richelieu
BP 2017, 155 000€
Élargissement des trottoirs

3 Contre allée Réaumur/Lazareff
BP 2017, 690 000€
Piétonnisation, requalification et végétalisation de la contre allée

4 Rue de Vaucanson
BP 2019, 200 000€
Piétonnisation de la rue

5 Passage du Pont aux Biches
BP 2018, 40 000€
Embellissement des escaliers du passage

6 Rue Saint-Martin
BP 2022, budget Embellir
Élargissement des cheminements piétons et cyclables, végétalisation

Paris Centre
BP 2022, budget Embellir
Remplacer et rénover les bancs de Paris Centre

Embellir votre Quartier

Marais/Les Îles

A Rue Réaumur
Aménagement d'une des contres allées

B Rue de Bretagne
Création d'une piste cyclable

La révision du plan de circulation

Concertation déjà initiée en 2022

Les grands principes qui guident les réflexions :

1. Définir une hiérarchie viaire cohérente et lisible, en fonction de la capacité des rues à accueillir du trafic et des usages de l'espace public, pour éviter le trafic de transit sur les voies inadaptées
2. Maintenir la « navigabilité » au sein du quartier, pour éviter les parcours difficiles aux véhicules de secours, aux livreurs, aux riverains. Les quartiers doivent être facilement accessibles depuis les grands axes.
3. Adopter une approche systémique pour anticiper les effets de reports (éviter les itinéraires « malins » nouveaux)
4. Opérer des modifications de plan de circulation compatibles avec les contraintes géométriques des voies (largeurs, profil des carrefours, a fortiori sur les itinéraires de bus)

Rappels :

- Le nord du 3^e arrondissement a été étudié et concerté en même temps que le quartier « Le Marais - les Iles »
- Pour le Sentier, 3 réunions publiques, marches exploratoires et ateliers organisés en 2022
- Pour Louvre-Opéra, 3 marches exploratoires et ateliers organisés en 2022

→ Les études et discussions se poursuivent, notamment avec RATP, préfecture de police et concessionnaires de parking

Objectif de pouvoir arrêter un plan de circulation cible à présenter dans la même temporalité que les projets retenus au titre de « Embellir votre quartier », pour assurer la coordination des travaux ensuite.

Les rues aux écoles : de nouveaux projets à co-construire

L'objectif visé

Le développement progressif des rues aux écoles est un engagement de mandature : **l'apaisement de l'espace public devant les établissements scolaires permet de sécuriser le cheminement des familles et de limiter la pollution de l'air et la pollution sonore.**



Rue aux écoles Saint-Merri

La méthode

La Mairie de Paris Centre fait le choix de **traiter les rues aux écoles de manière différenciée selon les contextes locaux** : certaines barrières sont fermées avec des ayants droits, certaines sont fermées exclusivement aux horaires d'entrée/sortie des classes, certaines sont fermées sans cadenas, d'autres rues sont des aires piétonnes ouvertes à la circulation locale (sans barrière), etc.



Rue aux écoles Poulletier

Renforcer la place du végétal dans un quartier très carencé

L'étude APUR ci-dessous présente un potentiel de végétalisation très restreint, révélateur du maillage urbain très resserré du quartier.



Le potentiel de végétalisation est à confirmer par une étude de faisabilité technique prenant en compte les réseaux souterrains existants.



De manière générale, on cherchera à maximiser les possibilités d'intégrer de la végétalisation dans les projets au regard de la faible densité végétale existante du quartier.

Nécessité de préciser les potentiels de plantation d'alignement d'arbre avec une étude des réseaux souterrains.

AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- École maternelle, élémentaire et collège, publics et privés
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

Carte des potentiels : 3 secteurs pré-identifiés par la Mairie

Secteur Richelieu

Axe structurant du quartier, mise en valeur du patrimoine et apaisement du secteur en sécurisant les cheminements piétons et cyclables, en végétalisant la voie et ses abords, avec notamment :

- > place Mireille
- > square Louvois

1



2

Secteur Olympe de Gouges

Création d'une placette, apaisement de l'entrée du quartier par la rue Charlot, création d'une Rue aux Ecoles rue de Franche Comté, végétalisation des rues du secteur et plantation d'arbres

2

Secteur Poissonnière

Poursuite de l'aménagement suite à la fermeture de la rue Poissonnière, sécurisation des cheminements piétons (proximité avec le Grand Rex)

3

Programme à compléter avec vos idées dans le cadre de la concertation

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR EMBELLIR VOTRE QUARTIER !

Les autres rues du quartier seront aussi regardées :

- > Pour transformer les bandes de stationnement
- > Pour renforcer le caractère végétal
- > Pour sécuriser les cheminements piétons et cyclables
- > Pour dynamiser les usages